

l'interpro



l'InterproFessiOnnel 92 • Numéro 102 • 2^{ème} trimestre 2019

DANS CE NUMÉRO

EDITO

- « LA CLARTÉ DANS NOS POSITIONS ET DANS NOS ACTES »



ACTUALITÉS SYNDICALES

- GRÈVE ILLIMITÉE DES PERSONNELS DES URGENCES À L'HÔPITAL BEAUJON (CLICHY)



RÉPRESSION : STOP !

- LYCÉENS
- SYNDICALISTES ENSEIGNANTS
- GILETS JAUNES



BRÈVES

- SUPPRESSION DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : INACCEPTABLE !



• 17 SEPTEMBRE - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'UD FO 92 (COURBEVOIE)

• 21 SEPTEMBRE - RASSEMBLEMENT CONTRE LE « SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE » (PARIS)



Organe officiel de l'Union Départementale de la cgt FORCE OUVRIERE des Hauts-de-Seine

37, rue Gay Lussac - 92320 Châtillon

Tél : 01 47 36 74 03 • Fax : 01 45 29 22 44 • e-mail : udfo92@orange.fr

Ont participé à ce numéro : Nasser BEGHADI - Pauline COLIN - Pierre COMPAIN - Nicolas DI GREGORIO
- Sylvie DUMOND - Pascal LEBRUN

Conception © et impression : 01 45 35 11 00 . Photos et illustrations © : Phovoir - UDFO 92

« LA CLARTÉ DANS NOS POSITIONS ET DANS NOS ACTES »



Pierre Compain
Secrétaire Général

Déstabilisé par la rue, battu dans les urnes : ce gouvernement est massivement rejeté.

Au soir des élections européennes, alors que la majorité présidentielle a recueilli le vote d'un électeur sur dix, le Premier ministre déclare, droit dans ses bottes : « *Dès demain, je serai à pied d'œuvre pour poursuivre le projet du président et de la majorité.* ».

Circulez, il n'y a rien à voir...

Ce gouvernement fait le choix de continuer à s'enfermer dans la spirale infernale de la répression tout en réaffirmant qu'il ira jusqu'au bout de la destruction de notre modèle social, à commencer par la casse des 42 régimes de retraite existants.

A ce sujet, le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, doit rendre son rapport sur la mise en place du « *système universel de retraite* » avant le 14 juillet, qui servirait de base au projet de loi présenté avant la fin de l'été.

Dans ce bras de fer qui s'annonce, le gouvernement avance ses pions : le nouvel accord national interprofessionnel (ANI) sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO est à ce titre salué par le journal patronal *L'Opinion* en date du 10 mai comme « *une manière « soft » de reculer l'âge de la retraite, sans le dire* ».

Dans cette situation, nous avons une responsabilité, ou plutôt deux.

Premièrement, la clarté dans nos positions.

Nos structures à tous les niveaux attendent un positionnement net, sans ambiguïté et sans faux-semblant, en particulier sur la question des retraites.

Si l'on peut se féliciter, à ce sujet, de la déclaration de la dernière Commission exécutive confédérale ^(*), la clarté dans notre attitude reste à confirmer.

En effet, quel que soit la nature des « *concertations* » qui seront inmanquablement organisées lorsque le projet de loi sur les retraites sera sur la table, il faudra être ferme et ne pas tergiverser, comme nous avons su le faire lorsque nous avons refusé de participer au « *grand débat national* ».

Nous savons que les « *concertations* » sont conçues pour anesthésier les organisations syndicales et servir de caution aux plans destructeurs du gouvernement : il s'agit là de ne pas laisser se rejouer le scénario des ordonnances Travail, ce qui implique dorénavant de ne plus mettre les pieds dans les « *concertations* ».

Deuxièmement, la clarté dans nos actes.

Parce que nous sommes résolument du côté de ceux qui se battent, l'UD FO 92 a soutenu, ces 6 derniers mois, chaque samedi, la mobilisation des salariés, des retraités et des jeunes contre la politique de casse sociale de ce gouvernement, sous la forme inédite des « *Gilets jaunes* ».

Parce que c'est dans notre ADN, l'UD FO 92 appuie toutes les grèves, quelles qu'elles soient, a fortiori lorsqu'elles partent de la base, et quand bien même elles ne seraient pas tout à fait « *pures* », car nous avons appris dans la dernière période que les voies de la résistance peuvent prendre des configurations inhabituelles.

En ce sens, nous appuyons la grève illimitée des salariés de l'entreprise Filassistance (Saint-Cloud) depuis le 9 mai dernier, reconduite en assemblée générale, jour après jour,

^(*) « *La CE réaffirme l'opposition résolue de la confédération FO au projet de réforme des retraites vers un régime universel par points, et la remise en cause des régimes particuliers et du code des pensions civiles et militaires. FO réaffirme dans le même temps son opposition sans concession à toute forme de dispositif, dit de bonus-malus, dont celui envisagé par le gouvernement dans le cadre de la réforme de retraites, conduisant à contraindre les salariés à travailler jusqu'à 63 - 64 ans.* »

COMITÉ DÉPARTEMENTAL UDFO 92

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019
9H30 PRÉCISE

PÔLE LÉONARD DE VINCI
AMPHI H
12, AVENUE LÉONARD DE VINCI
92400 COURBEVOIE



Communiqué de presse

Déclaration de la Commission exécutive confédérale

La Commission Exécutive se félicite de la mobilisation des fonctionnaires et agents de la Fonction publique.

Elle apporte son soutien aux agents de la Fonction publique, titulaires et contractuels, engagés dans l'action et la mobilisation, y compris par la grève, contre le projet de loi de « transformation » de la Fonction publique, et ses déclinaisons dans la santé et dans l'éducation (« pour une école de la confiance »).

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

✉ yveyrier
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.01

FO rappelle que le Statut général porte droits et obligations des fonctionnaires et garantit, à ce titre, la neutralité et la continuité du Service public, donc l'égalité de traitement et l'intérêt général.

Le Service public est de ce fait un maillon indispensable à l'égalité républicaine et à la justice sociale sur l'ensemble du territoire.

La CE réaffirme l'opposition résolue de la confédération FO au projet de réforme des retraites vers un régime universel par points, et la remise en cause des régimes particuliers et du code des pensions civiles et militaires.

FO réaffirme dans le même temps son opposition sans concession à toute forme de dispositif, dit de bonus-malus, dont celui envisagé par le gouvernement dans le cadre de la réforme de retraites, conduisant à contraindre les salariés à travailler jusqu'à 63 - 64 ans.

La CE confirme l'amplification de sa campagne en direction des salariés pour les informer des enjeux, des positions et revendications de FO sur les retraites. Cette campagne d'information et de mobilisation prend la forme de réunions multiples dans les départements d'ores et déjà engagée et aura pour point d'orgue un rassemblement d'ampleur nationale, dès la rentrée de septembre, dans l'objectif de préparer le rapport de force interprofessionnel et, si nécessaire, la grève pour défendre les retraites et mettre en échec le projet gouvernemental.

Paris, 16 mai 2019

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14
<http://www.force-ouvriere.fr>

Ce que nous réalisons au plan local et catégoriel, c'est ce qu'il nous revient d'organiser au plan national et interprofessionnel, notamment dans le combat sur les retraites qui est devant nous.

C'est le sens de notre participation au rassemblement d'ampleur nationale à Paris, samedi 21 septembre prochain.

**RASSEMBLEMENT À PARIS
RETRAIT DU PROJET DE LOI
PORTANT CRÉATION
DU SYSTEME UNIVERSEL
DE RETRAITE
SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019**

avec la section FO, sur la question des salaires et des embauches : l'UD FO 92 a lancé auprès de ses syndicats un appel à la solidarité financière lors de sa dernière commission administrative.

En ce sens, nous appuyons la grève illimitée engagée depuis le 14 avril par les personnels des services d'accueil des urgences (SAU) de l'hôpital Beaujon (Clichy), soutenue sur place par les organisations syndicales FO, CGT et SUD, également sur la question des salaires et des postes, et donnant lieu à la constitution d'un comité de grève qui, loin de museler notre organisation syndicale, lui donne l'occasion de jouer pleinement son rôle, en l'occurrence celui d'aider à organiser la grève des personnels.



AGENDA
2^{ème} / 3^{ème} trimestre 2019

- lundi 17 juin 2019 :
Bureau de l'UDFO 92

- mardi 3 septembre 2019 :
Bureau de l'UDFO 92

- mardi 17 juin 2019 :
Comité départemental UDFO 92

**Agenda
2019**



👉 ASSURANCES

Un tiers des salariés du plateau téléphonique de FILASSISTANCE, entreprise basée à Saint-Cloud spécialisée dans l'assistance à la personne appartenant aux groupes d'assurance CNP et Swiss Life, ont entamé avec la section FO leur 4^{ème} semaine de grève illimitée, sur les revendications suivantes :

- ⇒ Augmentation Générale : 2.1 % pour les catégories A à G
- ⇒ Suppression du critère objectif individuel de la PCRC
- ⇒ Intégration de la prime PCRC dans le calcul du 13,5^{ème} mois
- ⇒ Changement de catégorie automatique des salariés hors plateaux comme c'est le cas pour les chargés d'assistance
- ⇒ Etablir un accord de fin de conflit portant notamment sur les embauches et les plannings
- ⇒ Le paiement des jours de grève

La grève intervient dans un contexte où presque un an et demi après la fusion opérationnelle entre FILASSISTANCE et GARANTIE ASSISTANCE, les salariés subissent une forte dégradation des conditions de travail : 28 salariés en CDI ont quitté l'entreprise pour la seule année 2018.

Vendredi 31 mai, la grève a été à nouveau reconduite jusqu'au mardi 4 juin, date à laquelle une nouvelle assemblée générale des salariés se tiendra pour faire le point sur la situation.

En attendant, si la direction, dans sa communication, émet le souhait de trouver une solution qui « satisfasse l'ensemble des parties prenantes à ce conflit », dans les faits, elle cherche le pourrissement de la grève, la division des salariés entre eux et avec leur section syndicale FO : c'est sans compter sur la détermination des salariés qui restent unis avec leur section syndicale FO.

👉 HÔPITAUX



Communiqué de presse

Depuis le 14 avril, les personnels des services d'accueil des urgences (SAU) de l'hôpital Beaujon sont toujours massivement en grève (90%) pour la création de postes, la création de lits d'hospitalisation et la prime de 300 € pour tous.

5 délégués du comité de grève des urgences de Beaujon ont répondu présents à l'Assemblée Générale des délégués des personnels des urgences en grève, samedi 25 mai à Paris, à l'initiative du collectif inter-urgences.

Ce sont près de 150 délégués grévistes représentant 33 SAU sur les 65 en grève qui se sont réunis lors de l'Assemblée Générale. En présence de nombreux délégués FO, CGT et SUD, l'Assemblée Générale a voté pour la motion visant à généraliser la grève, par le biais du comité national de grève constitué de représentants des personnels en grève et de représentants syndicaux (FO, CGT, SUD), et appelant à une manifestation nationale devant le ministère de la santé jeudi 6 juin prochain.

L'intersyndicale FO, CGT et SUD de l'hôpital Beaujon se félicite de cette initiative et mettra tout en œuvre pour sa réussite.

L'intersyndicale FO, CGT et SUD de l'hôpital Beaujon appelle également tous les personnels de l'hôpital Beaujon à se réunir et à discuter de la généralisation de la grève, partout où cela est possible.

L'intersyndicale FO, CGT et SUD de l'hôpital Beaujon rappelle que les revendications des personnels des urgences sont légitimes, qu'elles sont partagées par l'ensemble des personnels de l'hôpital, et réaffirme qu'il faut rompre avec la politique de santé du gouvernement et de la ministre Buzyn. Il faut plus de lits, plus de professionnels et une meilleure reconnaissance salariale.

Le 6 juin, allons chercher ensemble, au ministère de la Santé, des lits d'hospitalisations, des postes de travail et 300 € pour tous.

Mardi 28 mai 2019, Clichy



👉 ASSAINISSEMENT DES EAUX

Une grève a éclaté parmi les agents des différents sites du SIAAP (syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), service qui « lave » les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens.

Parti de la plus importante station d'épuration à Achères (78), le mouvement porte essentiellement sur la revalorisation du régime indemnitaire (RIFSEEP) qui n'a pas été augmenté depuis 15 ans (septembre 2004) : le manque à gagner est en moyenne de 400 € par mois et par agent.

Vendredi 17 mai, la direction générale envoie un courrier menaçant aux personnels : face à la « grève générale, dit-elle, il est de ma responsabilité de vous informer qu'il n'y aura aucune ouverture de négociation, quels que soient les moyens employés » !

En réaction aux propos de la direction générale, la grève s'étend aux autres sites : ce sont les sites du département des Hauts-de-Seine (Colombes et Clichy), qui rentrent en grève générale, à compter du lundi 20 mai.

A Clichy, le site qui compte environ 60 salariés est bloqué par les grévistes.

A Colombes, sur 180 agents, la grande majorité est en grève, non seulement les ouvriers mais aussi les administratifs et les cadres, avec les syndicats CGT, FO et UNSA. Un comité de grève s'est mis en place pour organiser la grève.

Une semaine plus tard, face à la puissance de la grève, la direction générale est contrainte d'ouvrir des négociations.



Banderole à l'entrée de l'usine de la SIAAP à Clichy – jeudi 23 mai 2019

👉 LABORATOIRE D'ANALYSES

PREMIER ACCORD SIGNÉ CHEZ BIOETHERNALYS

Le laboratoire d'analyses médicales *Bioethernalys* est composé de 7 sites dans les Hauts-de-Seine Sud et de 51 salariés.

Suite au refus d'octroyer la prime « Macron » pour le pouvoir d'achat, FO a fait signer une pétition revendiquant son attribution, qui a été remise à la direction, le 11 mars 2019, lors de la première réunion NAO.

Cette pétition a été signée par la quasi-totalité des salariés, une première au laboratoire. Certains salariés étaient même prêts à faire grève s'ils ne percevaient pas cette prime, notamment du au fait que les comptes de l'entreprise se portent bien.

La direction a pris contact avec notre déléguée syndicale FO, Sylvie DUMOND, afin d'ouvrir des négociations sur cette prime, qui ont débouché sur un accord qui permet à 80% des salariés d'obtenir une prime de 700 € pour les salaires inférieurs à 2100 € et de 350 € pour les salaires inférieurs à 2500 € (prime d'ancienneté incluse).

Cet accord est d'autant plus important qu'il a été négocié avec notre déléguée syndicale FO, contre laquelle la direction de *Bioethernalys* a intenté plusieurs actions judiciaires depuis 2015, en vue d'obtenir son licenciement.

Double succès : nous venons d'apprendre que le Ministre du travail confirme le refus de l'inspection du travail de procéder au licenciement de notre déléguée syndicale FO, concluant qu'il s'agit de discrimination !

Un succès à mettre au compte de l'action du service juridique de l'UDFO 92, et en particulier de Nasser BEGHADI, secrétaire général adjoint de l'UD FO 92.



Rassemblement organisé par l'UDFO 92 devant le laboratoire Bioethernalys à Châtillon (au premier plan, Sylvie DUMOND, déléguée syndicale FO)



Dans un contexte marqué par la détermination des Gilets jaunes à ne pas lâcher chaque samedi depuis 6 mois, par des grèves significatives qui affluent dans une série de secteurs et par le refus obstiné de l'exécutif de satisfaire à la moindre revendication, la répression devient de fait la seule réponse de ce gouvernement aux mobilisations sociales : lycéens, syndicalistes

ou Gilets jaunes, tous sont confrontés à un arsenal répressif qui s'est nettement renforcé dans la dernière période et qui devient préoccupant pour les libertés démocratiques.

Plus que jamais, l'UDFO 92 a raison de condamner la répression, d'exiger son arrêt immédiat et l'ouverture de véritables négociations en vue de la satisfaction des revendications.

LYCÉENS

Jeudi 6 décembre, 152 jeunes de 12 à 21 ans ont été interpellés à Mantes-la-Jolie, arrêtés et forcés de se tenir à genoux, mains sur la tête, face au mur, pendant plusieurs heures, sous la pluie et dans le froid, humiliés pendant que des policiers les filmaient. « *Voilà une classe qui se tient sage* », avait lancé un policier filmant la scène. Des images révoltantes qui avaient suscité un véritable tollé.

Le 16 mai dernier, Brigitte Jullien, patronne de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), a déclaré devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale « *qu'il n'y avait pas de faute* » et « *pas de comportements déviants* » commis par la police.



Arrestation des 152 lycéens de Mantes-La-Jolie, jeudi 6 décembre 2018

SYNDICALISTES ENSEIGNANTS

Mardi 14 mai, le Sénat a entériné le projet de la loi pour l'« école de la confiance » dans le cadre d'une procédure accélérée, réaffirmant notamment aux personnels enseignants, dans son article 1^{er}, l'exigence d'« *exemplarité dans l'exercice de leur fonction* ».

Trois jours avant, samedi 11 mai, à Paris, une enseignante syndicaliste, membre de la commission exécutive du syndicat FO des lycées et collèges de Paris, est arrêtée et mise en garde à vue pour « *injure au président de la République* ».

Cet évènement est intervenu dans la continuité d'une longue liste d'autres incidents : en mars dernier, des mesures disciplinaires et des mutations forcées sont décidées dans un collège de Bobigny.

À Paris, une conseillère principale d'éducation (CPE) est mutée d'office pour cause de militantisme contre la loi Blanquer. Le 27 avril, le 9 mai et le 11 mai, des militants syndicaux ont été arrêtés et placés en garde à vue.

La garde à vue est levée au bout de 5 h : elle est illégale dans le cadre des faits qui lui sont reprochés.

Son mari est accusé de « *provocation à la rébellion* » pour avoir appelé à empêcher l'interpellation.

Il reste 24 heures en garde à vue et est relâché après que se tiennent devant le commissariat du 12^{ème} arrondissement de Paris un rassemblement d'environ 200 personnes, à l'initiative du SNFOLC 75 rejoint par d'autres organisations syndicales enseignantes de Paris.

Le bureau de l'UDFO 92 du lundi 13 mai a adopté une déclaration qui apporte son soutien total à l'enseignante et à son mari, exigeant également l'abandon de toute poursuite judiciaire.



Rassemblement intersyndical devant le commissariat du 12^{ème} arrondissement de Paris, lundi 13 mai 2019

👉 GILETS JAUNES

Début avril, les médecins de l'assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) reçoivent pour consigne de l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France de signaler par le biais du fichier « SI-VIC » les Gilets jaunes blessés lors des manifestations et enregistrés aux urgences.

Or, selon la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le fichier « SI-VIC » n'est utilisé uniquement que dans le cas « des victimes d'attentats pour l'information de leurs proches par la cellule interministérielle d'aide aux victimes ».

Or, chacun sait que les patients « Gilets jaunes » blessés lors des manifestations n'ont rien à voir avec des « victimes d'attentats ». La raison de l'utilisation du fichier « SI-VIC » est donc autre : il s'agit là de l'institutionnalisation d'une dérive inacceptable, à savoir le fichage de patients à des fins possibles d'exploitations politiques ou judiciaires.

Saisis, les présidents des commissions des affaires sociales et des lois du Sénat demandent à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, dans un courrier commun, de « faire la lumière sur la réalité du recueil de données lors d'admissions hospitalières consécutives à des manifestations sur la voie publique dont l'exploitation est susceptible de porter atteinte à la liberté individuelle (...) pour mettre fin à cette situation si elle était avérée ».



L'UDFO 92 exige l'arrêt immédiat de la répression, l'abandon des poursuites à l'encontre de tous ceux qui résistent aux contre-réformes, qu'ils soient lycéens, syndicalistes ou Gilets jaunes, et l'ouverture immédiate de négociations en vue de la satisfaction des revendications.

⇒ LA RÉPRESSION EN CHIFFRES

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 12 107 Gilets jaunes ont été arrêtés en six mois, dont 10 718 ont été placés en garde à vue. D'après le ministère de la Justice, près de 2 000 condamnations ont été prononcées, et autant d'affaires ont été classées sans suite. Environ 40 % des condamnations prononcées par les tribunaux étaient des peines d'emprisonnement ferme.

⇒ EXTRAITS DU COMMUNIQUE DES URIF FO CGT FSU SOLIDAIRES UNEF UNL MNL - 3 MAI 2019

« En dépit des intimidations annonçant le « chaos » et malgré la brutalité inouïe des violences policières organisées méthodiquement par le gouvernement, les unions régionales d'Ile-de-France CGT, FO, FSU, Solidaires, avec l'UNEF, l'UNL et le MNL, se félicitent de la forte mobilisation de ce mercredi 1^{er} Mai 2019, en particulier en région parisienne qui enregistre la plus importante manifestation de cette dernière décennie à l'occasion de la journée internationale des travailleurs.

Les URIF CGT, FO, FSU, Solidaires, avec l'UNEF, l'UNL et le MNL, apportent leur soutien total à tous ceux qui ont eu à subir les violences policières au cours de la manifestation parisienne (...).

Nous ne sommes pas dupes de la stratégie dangereuse ordonnée par le gouvernement qui, au prétexte de lutter contre les « casseurs », établit dans les faits un climat de terreur, visant à disloquer les cortèges syndicaux et interdisant en réalité toute possibilité de manifester démocratiquement, ce dans l'unique objectif de tenter de faire refluer les mobilisations sociales, ce qu'il n'est pas parvenu à faire jusqu'à présent, en témoigne la puissance de la manifestation parisienne de ce mercredi.

Les URIF condamnent avec la plus grande fermeté le dispositif décidé par le Préfet de police de Paris, qui a failli à la mission républicaine de garantir le droit à manifester, contrairement à ses déclarations, tout comme les mensonges du ministre de l'Intérieur sur le prétendu saccage de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière. (...) »

UNIONS LOCALES

ISSY-LES-MOULINEAUX

L'assemblée générale de l'union locale FORCE OUVRIÈRE d'Issy-Les-Moulineaux s'est tenue mercredi 15 mai dernier à la maison des syndicats (AGORA). Après avoir traité de la situation générale, il a été procédé au renouvellement des instances de l'union locale.



Bureau de l'union locale FORCE OUVRIÈRE d'Issy-Les-Moulineaux



UNIONS LOCALES

CLICHY

L'assemblée générale de l'union locale FORCE OUVRIÈRE de Clichy s'est tenue vendredi 17 mai dernier. Après avoir adopté une déclaration sur la situation générale, il a été procédé au renouvellement des instances de l'union locale, notamment la reconstitution d'un bureau de 11 membres.

UNIONS LOCALES

COLOMBES

L'assemblée générale de l'union locale FORCE OUVRIÈRE de Colombes s'est tenue mardi 12 mars dernier. Après avoir fait le point sur la situation, il a été procédé au renouvellement des instances de l'union locale.

PERMANENCE JURIDIQUE

• **Dominique GOUSSOT**, nouveau secrétaire de l'union locale FORCE OUVRIÈRE de Colombes, anime désormais des permanences hebdomadaires à l'UL FO de Colombes, le lundi de 10h à 12h.

Contact : 06 66 15 10 31 / ulfo.colombes@gmail.com

« LU DANS LA PRESSE »

SUPPRESSION DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : INACCEPTABLE !

www.leparisien.fr/92

Hauts-de-Seine

Les syndicats privés de subventions

Les aides versées depuis 40 ans ont été supprimées par le département, au motif de réduction obligatoire des dépenses. Les syndicats y voient une « décision politique ».

POLITIQUE
PAR FLORENCE HUBIN

Le soutien aux syndicats n'est pas la priorité du département des Hauts-de-Seine. Le message est clair. Les unions départementales des organisations syndicales (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, Unsa, FO), qui recevaient jusqu'ici chaque année une subvention du conseil départemental, ont dû faire sans en 2018. Et celles-ci ont peu d'espoir de les obtenir pour 2019, soit une économie d'environ 220 000 € par an pour les caisses du département.

Une décision qui passe mal auprès des principaux concernés, tant sur le fond que sur la forme. « On a été très surpris par la brutalité de cette décision. On a appris à la toute fin de l'année que la subvention 2018 ne serait pas versée, regrette Cyril Besombes, secrétaire général adjoint de l'union territoriale interprofessionnelle CFDT. Et quand nous avons demandé à voir Patrick Devejdjian (NDLR : le président du conseil départemental), c'est un administratif qui nous a reçus début janvier. »

Cette subvention sucrée est loin d'être anecdotique pour les unions départementales. « Un syndicat a été contraint de licencier une secrétaire administrative », assure Cyril Besombes. « Les conséquences sont très graves, renchérit Anne Giraudon, secrétaire générale de la CGT 92. Cette subvention, (49 000 € pour la CGT), représente une grosse part de notre budget. »

Et chaque organisation de souligner que derrière cet argent, il y a des actions concrètes pour les salariés. « A la CFDT, cette subvention (45 000 €) nous a permis notamment de mettre en place des actions de sensibilisation aux risques psychosociaux à La Défense et à Montrouge », indique le secrétaire général adjoint. « On accompagne aussi les salariés, ceux qui n'ont pas de délégués syndicaux dans leurs entreprises, ou encore ceux des TPE, qui représentent 129 000 salariés dans les Hauts-de-Seine », souligne Anne Giraudon.

LE DÉPARTEMENT REJETTE LA FAUTE SUR L'ÉTAT

Enfin, les organisations syndicales estiment que ces subventions représentaient une compensation. « Elles datent des années 1970 et sont justifiées parce que les Hauts-de-Seine ne disposent pas de bourse du travail, alors que Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ont chacun la leur, rappelle Pierre Compain, secrétaire général de FO 92. Cela fait des années qu'on réclame une bourse du travail pour bénéficier de locaux : les subventions compensaient ce manque. » L'union départementale FO, qui recevait du département 19 000 € de subvention, a pour cette raison investi en achetant à la fin des années 1990 des locaux à Châtillon.

De son côté, le conseil départemental rejette la faute sur l'Etat. « Depuis 2018, le département se voit contraint par l'Etat de limiter ses dépenses réelles de fonctionnement à une progression de 1,05 %, justifie-t-on au département. Cela s'applique aussi bien aux rémunérations versées aux agents, aux cotisations sociales dues, aux dépenses énergétiques nécessaires au fonctionnement des services publics... »

Le département continue cependant à verser des subventions, mais a choisi de privilégier des associations ou organismes « qui sont dans des situations financières moins confortables », précise-t-il. Les trois syndicats y voient eux une « décision politique ». « C'est la remise en cause des corps intermédiaires », estime la CGT.

L'opposition départementale de gauche s'est saisie du dossier. Gabriel Massou, conseiller départemental (FG), dénonce une suppression arbitraire des subventions aux syndicats « pourtant nécessaires et indispensables à la vie sociale et démocratique de notre département », rappelle-t-il dans un courrier adressé à Patrick Devejdjian. Il lui demande « de revenir sur cette décision inique car le département a les moyens financiers d'assumer ces subventions ». « Ces 220 000 € sont à mettre au regard des trois milliards de budget du département », abonde FO.

CELA FAIT DES ANNÉES QU'ON RÉCLAME UNE BOURSE DU TRAVAIL. LES SUBVENTIONS COMPENSAIENT CE MANQUE 99
PIERRE COMPAIN, DE FO 92

Nanterre, en 2015, lors d'une manifestation d'agents territoriaux.